

Câbles sous-marins.—Seize câbles océaniques ont leur terminus au Canada, dont quatorze sur l'Atlantique et deux sur le Pacifique. En outre, il y a huit câbles entre les stations côtières de l'Atlantique au Canada et aux Etats-Unis. C'est en 1866 que ces câbles démontrèrent leur utilité commerciale qui n'a cessé de s'accroître depuis. Les câbles de l'Atlantique sont sous le contrôle de capitalistes anglais et américains; le câble du Pacifique reliant le Canada à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande existe depuis 1902 et a tout d'abord appartenu à un consortium des gouvernements de la Grande-Bretagne, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et du Canada. A la suite d'une recommandation de la conférence impériale de 1928 sur les communications par câble et par sans-fil, il fut décidé de vendre les câbles du Pacifique et ceux des Antilles à l'Imperial and International Communication Company, compagnie formée pour prendre le contrôle de tous les câbles sous-marins et louer tous les systèmes de sans-fil par ondes dirigées possédés dans l'Empire. La législation nécessaire fut adoptée par la Grande-Bretagne en février 1929 et par le Canada en juin de la même année.

Section 2.—Téléphones.

Un bref historique des premiers développements des téléphones paraît à la page 795 de l'Annuaire 1934-35.

Sous-section 1.—Réseaux et matériel.

Réseaux téléphoniques.—Dans les 3,203 réseaux téléphoniques existant en 1938 figurent les trois grands réseaux provinciaux du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, un réseau plus petit appartenant à la province d'Ontario et un autre appartenant au service des Parcs Nationaux du Ministère des Mines et Ressources. Ce chiffre englobe également 143 réseaux municipaux, les plus importants appartenant aux cités d'Edmonton, Fort William et Port Arthur. Parmi les 2,259 compagnies coopératives de téléphone, 1,151 sont dans la Saskatchewan seulement, 774 dans l'Alberta et 211 dans la Nouvelle-Ecosse. Les plus puissantes des 551 sociétés en commandite exploitant des réseaux téléphoniques en 1938 sont la Bell Telephone Co. et la British Columbia Telephone Co. La Bell Telephone Co. détient presque 58 p.c. du total des immobilisations dans les réseaux téléphoniques au Canada et le nombre de téléphones qu'elle possède dans les provinces de Québec et d'Ontario constitue 56 p.c. du total pour le Canada.

Matériel téléphonique.—Au point de vue du nombre d'appareils téléphoniques par tête, le Canada ne le cède qu'aux Etats-Unis: les chiffres en 1938 sont de 15.09 appareils par 100 habitants aux Etats-Unis et de 12.13 au Canada. C'est là une bonne moyenne en raison de la faible densité de la population canadienne dans son ensemble et du fait que 46 p.c. (46.30 p.c. en 1931) de la population est rurale.

Sur un total de 891,707 appareils téléphoniques dans les 51 principales villes du Canada, il y en a 617,727 exploités au moyen de multiples automatiques et le reste, soit 273,980 au moyen de multiples ordinaires. Les centraux automatiques ont complètement remplacé les centraux mécaniques dans les principales cités des Provinces des Prairies et les déplacent graduellement dans les autres provinces.